



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

17 Juin 2020



Date d'affichage

17 Juin 2020



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 28

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 JUIN 2020 A 20 H 00

La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY PADEYEN
LAQUIEZE - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET -
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY –
HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY – LEGER – KISKELL
KAPPE SOPIO

POUVOIR :

Madame Rose-Marie LAINÉ à Monsieur François GAINETTE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Éric DECLUY a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 10 Juin 2020 a été approuvé à l'unanimité

N° 20.1894 – OBJET : TARIFS LOCATION DE SALLES
SUPPRESSION DE LA CAUTION « PRESTATION MENAGE »

**N° 20.1894 – OBJET : TARIFS LOCATION DE SALLES
SUPPRESSION DE LA CAUTION « PRESTATION MENAGE »**

Par délibération n° 18.1747, le Conseil Municipal a voté les tarifs des services municipaux et notamment les tarifs applicables à la mise à disposition des salles de la commune.

A ce jour, les tarifs de location de salles se décomposent ainsi :

TARIFS DES SALLES MUNICIPALES (Montants hors taxes TVA 20 %)

Catégorie 1 : Personnes physiques et morales de Saint-Memmie sauf associations.

Catégorie 2 : Associations de Saint-Memmie

Catégorie 3 : Personnes extérieures sauf celles de la catégorie 4 (tarif catégorie 1 x 2)

Catégorie 4 : Associations extérieures, collectivités locales, préfecture, organismes publics ou institutionnels dans lesquels la Commune est membre (tarif catégorie 2 x 2)

SALLE DE L'ALCAZAR	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
Salle entière par jour	Tarif A = 153.00 €	Tarif A x 0,5	Tarif A x 2	Tarif A
Petite salle par jour	Tarif B = 55.30 €	Tarif B x 0,5	Tarif B x 2	Tarif B
Cuisine par location	Tarif C = 55.30 €	Tarif C	Tarif C x 2	Tarif C x 2
Caution	900 €			
Prestation Ménage	40 €			
Caution ménage si entretien réalisé par le preneur	40 €			

SALLE DES LANTERNIERS	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
Salle entière weekend	Tarif A = 510.00 €	Tarif A x 0,5	Tarif A x 2	Tarif A
Salle entière par jour	Tarif A = 340.00 €	Tarif A x 0,5	Tarif A x 2	Tarif A
½ salle par jour	Tarif B = 212.50 €	Tarif B x 0,5	Tarif B x 2	Tarif B
Cuisine par location	Tarif C = 85.00 €	Tarif C	Tarif C x 2	Tarif C x 2
Caution	900 €			
Prestation Ménage	90 €			
Prestation mise en place demi-salle	80 €			
Prestation mise en place salle entière	160 €			
Caution ménage si entretien réalisé par le preneur	90 €			

Compte tenu du peu de locataires réalisant la prestation ménage, il convient de supprimer le montant de la « caution ménage si réalisé par le preneur ».

- Considérant l'exposé ci-dessus,
- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 16 Juin 2020,

Il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ de **SUPPRIMER** la caution « Prestation ménage si réalisé par le preneur » pour l'ensemble des salles municipales.

⇒ de **DIRE** que le montant de la « Prestation Ménage » sera due par l'ensemble des preneurs.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 25 Juin 2020**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN